Nous remarquons les noms de MM. Callens, 5e prix, dans la 3e course (vétérans), du sport vélocipédique roubaisien ; Coile, de Roubaix, 1e, dans la 8e course ; Dubuyer, de Roubaix, 3e, prix de la 9e course.

Immédiatement après les courses la distribution des récompenses a eu lieu dans la salle des fêtes du Ramponeau. Le soir, un banquet a réuni tous les coureurs.

Le concours hippique. — *La dernière journée.* — La dernière journée du concours, favorisée par un beau temps, a été réussie en tous points ; la recette a dû être fructueuse, car les tribunes étaient bondées ; dans la tribune officielle on remarqua une foule de notabilités civiles et militaires. Voici les résultats :

Prix internationaux, 2e division, chevaux de trait attelés. Ire catégorie attelages à trois chevaux. — 1er prix à *Bijou, Bichette, Sarah* à M. Carron ; 2e, à *La Blanche, l'Argentée, la Fille* à MM. Demuel frères ; 3e, *Fritz, Garçon, Bellotte* à M. Grymonprè-Delebart.

2e catégorie, attelages à deux chevaux. 1er, à *Bijou* et *Major*, à MM. Broutin et Cardinand ; 2e, *Major* et *Sultan*, à M. Carron ; 3e, *Major* et *Bazar* à M. Gaulois ; 4e, *Fanny* et *Pierrot* à M. Hunzi ; 5e, *Belle* et *Fille*, à M. Montpellier ; 6e, *Louis* et *Marmotte*, à Mme veuve Delcourt ; 7e, *Turco* et *Négrillon*, à M. P. Lecour.

3e Catégorie, attelages à un cheval. — 1er, *Robert* à M. Leroy-Dutrieux ; 2e, *Samson* à M. Delelozo ; 3e, *Alésia* à M. Poullier-Longueye ; 4e, *Bellotte* à M. d'Hondt ; 5e, *Zarotte* à M. Deligny ; 6e, *Fanny*, à MM. Steylynck ; 7e, *Marie* à M. Druriaux ; 8e, *Major* à M. Varos ; 9e *Cossal* à M. A. Dehem. Flots de rubans à *Bellotte, Marit.*

SAUTS D'OBSTACLES. — Concours militaire. Prix de clôture. Prix couples. 1er prix, *Songtress* et *Hernani*, à M. Le Vil alin, capitaine au 19e chasseurs, et Fouen, sous-lieutenant au même régiment ; 2e, *Violette* et *Altère*, à MM. Du Bois, lieutenant au 3e chasseurs à cheval et Harreng, sous-lieutenant au même régiment.

Ire division, prix de la coupe : 1er, *Miss Karadenc* à M. le comte de Fontanges ; 2e, *Cadmus* à M. Blacque Belair ; 3e, *Alésia* à M. Deville ; 4e, *Sans Culotte* à M. Ponselet ; 5e, *The Devil* à M. Aug. Poullier ; 6e, *Diavolo* à M. V. F. Fots de rubans à *Excelsior, Faddy* à M. Rebauconrt ; *Platsance* et *Toréador*.

Dimanche matin, le bateau Lacryma-Christi, chargé de 300 tonnes de charbon pour le compte d'une société coopérative de Roubaix et appartenant à M. Louis Brasseur, de Dunkerque, s'est échoué au pont Napoléon.

Samedi matin, ce bateau a butté contre un pieu à l'entrée du pont de Canteleu. Une large voie d'eau s'est produite. On a essayé de l'aveugler à l'aide de toiles, de plâtre et de paille, pendant que des ouvriers étaient occupés à pomper l'eau.

Malgré cela, il n'a pu achever son voyage. Il n'y a eu aucun accident de personnes. Le bateau était assuré.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours sur Orléans. — 200 fr. de prix d'honneur. — Dimanche 8 courant, le 1er concours sur Orléans, organisé par la *Fédération colombophile* au siège de la société la *Femelle Blanche*, chez M. Papegay, au *Petit Marin*, rue de Mouveaux. 285 pigeons d'engagés, lâchés 11 paniers 6 heures 30, vent Ouest, beau temps. Retardé à cause du mauvais temps. Leman, convoyeur. Voici les résultats :

1er prix, Dehaes, 5p ; 2e, Florin de Croix, 1p ; 3e, Michon, 3p ; 4e, Farvacque, 5p ; 5e, Caron, 5p ; 6e, Dupont du Blanc Seau, 2p.

7e prix, Vanbrouck, 2p ; 8e, Mathon, 3p ; 9e, Van Belleghem, 5p ; 10e, Ramsiam, 3p ; 11e, Mues, 1p ; 12e, Destailleur, du Blanc Seau, 2p ; 13e, Dehac, 3p ; 14e, Farvacque, 2p ; 15e, Farvacque, 2p ; 16e, Wille.

17e prix, Ganffet, 1p ; 18e, Demay honneur ; 19e, Defrennes, 2p ; 20e, Vaubrussel, du Blanc-Seau, 2p ; 21e, Fouisiere, 2p ; 22e, Wille, 1p ; 23e, Carrette, 1p ; 24e, Orgard, 1p ; 25e, Colmez, 2p ; 26e, Carpentier, de Mouveaux ; 27e, Vanochudry, de Mouveaux.

Poules hors concours : prix, Dhal, de Croix

Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 3' et a accompli une vitesse de 880 mètres à la minute ; le dernier a été constaté à 1 h. 03, avec une vitesse de 820 mètres à la minute. La distribution des prix aura lieu mardi soir, à huit heures.

Concours sur Chantilly. — *200 fr. de prix d'honneur.* — Dimanche 8 courant, le 1er concours sur Chantilly organisé par la fédération colombophile au siège de la société l'*Epervier* chez M. Robaeys, rue Watt. 800 pigeons d'engagés, lâché 25 paniers beau temps, 8 h. 45 vent nord-est, Verplanck (convoyeur). Voici les résultats :

1er prix, Vandebudry, de Mouveaux, 4p ; 2e, Dutat, 4p ; 3e, H. Bansière, 3p ; 4e, G. Squière, de Mouveaux, 3p ; 5e, G. Gesquière, de Mouveaux, 4p ; 6e, Vanhauverzuive, 2p ; 7e, Dubreucq, 3p ; 8e, Renard, 3p.

9e prix, Losfeld, 2p ; 10e, E. Noël, 4p ; 11e, Morel, 3p ; 12e, Roy, 2p ; 13e, Legrand, 2p ; 14e, Milloscamps, de Mouveaux, 2p ; 15e, Orgaerd, 2p ; 16e, Losfeld, 4p ; 17e, Gesquière, 3p.

18e, Ghequière, de Mouveaux, 2p ; 19e, Bausire, 4p ; 20e, F. Roussel, 3p ; 21e, F. Roussel, 2p ; 22e, Devos, 2p ; 23e, Bouvyn, 1p ; 24e, Derbaudringhien ; 25e, Vanoverelde, 1p ; 26e, Droart, 2p ; 27e, Legrand, 1p ; 28e, 29e : Demeuselaere, 3p ; 29e, Orgaerd, 4p.

30e prix, Noel, 2p ; 31e, Stofruyo, 2p ; 32e, Morel, 1p ; 33e, Morel, 1p ; 34e, Algaert ; 35e, Accou, 1p ; 36e, Dutrieux ; 37e, Dutrieux, 1p ; 38e, Barenne, 2p ; 39e, Isebaert, 4p, 40e, Vandaele, 3p ; 41e, Blonde, Croix, 1p ; 42e, Moreau 2p ; 43e Bassel, honneur ; 44e, Losfeld, 2p ; 45e, Masse, 1p.

46e, prix, Cruque, de Croix, 1p ; 47e, Lecroart, 1 ; 48, Fremaux, 3p ; 49e, Larcas, 2p ; 50e, Blauche, 2p ; 51e, Carbon, 1p ; 52e, L. Lasalle, 1p ; 53e, Eliman, 3p, 54e, Isebart, 3p ; 55e, Caron, 3p ; 56e, Dumortier, de Croix, 2p ; 57e, F. Tant, 1p.

58e prix, Mathieu, 1p ; 59e, E. Lecomte, 1p ; 60e, Batton, 1p ; 61e, Pollet ; 62e, Capelle, 1p ; 63e, Marescaux, de Mouveaux, 1p ; 64e, Delmazure, de Croix, 1p ; 65e, Deronne, 1p ; 66e, Fourneaux ; 67e, Beuscart ; 68e, Holmart, de Mouveaux ; 69e, Clément.

70e prix, Watteau ; 71e, Dutat ; 72e, Desquesne ; 73e, D'hal ; 74e, Dupont ; 75e, Fremaux ; 76e, Achin ; 77e, Deronne, de Croix ; 78e, Cruqe ; 79e, Stoffyn ; 80e, E. Mathon.

Le premier pigeon a été constaté à 11 heures 08 et a fait une vitesse de 1079 mètres à la minute ; le deuxième à 11 heures 13, avec une vitesse de 1042 mètres.

La distribution des prix aura lieu mardi soir à 7 heures.

Concours sur Chantilly. — 100 francs de prix d'honneur. — Dimanche a eu lieu le concours sur Chantilly, organisé par l'*Union fédérale*, au siège de la société chez M. Joseph D'Hont, 17 rue Archimède. 280 pigeons étaient engagés, lâcher à 9 heures par un beau temps nord. Anbin, convoyeur. Voici les résultats :

1er prix Vyseur, 3p ; 2e, Delfosse, 2p ; 3e, Losfeld, 4p ; 4e, Vaneck, 3p ; 5e, Dewael, 1p ; 6e, Losfeld, 2p ; 7e, Luman, 2p ; 8e, Debruicke, 1p ; 9e, Atier 4p ; 10e, Duhamel, 1p ; 11e, Dupont, 2p ; 12e, Deroy ; 13e, Devrienne, 4p ;

14e prix, Dazin ; 15e, Duhamel, 4p ; 16e, Robiez, 4p ; 17e, Dazin ; 18e, Ringeval, 1p ; 19e Ducatteau ; 20e, F. Marsy, 1p ; 21e, O. Lefebvre, 1p ; 22e, Bécu, 3p. 23e, Cools, 2p ; 24e, V. Carrette, 2p ; 25e, Vaissier, 1p ; 26e, Oudart, 1p ; 27e, Debruycker, 1p ; 28e, Gervais, 29e, Deuy.

Le premier pigeon a été constaté à 11 heures 55'53" ; le dernier a 12 heures 02'50". La distribution des prix aura lieu mardi soir à 8 heures.

Concours international sur Blois. — Dimanche a eu lieu le 2e grand concours international de Blois organisé par l'*Union fédérale colombophile*, au siège de la société l'*Express* établi chez M. Gustave Delplanque, rue Vallon.

300 francs de prix d'honneur. 165 pigeons d'engagés. Retardé par temps couvert, lâché les six paniers à 6 h. 30 par un beau temps ouest. Dedoncker, convoyeur. Voici les résultats :

1er prix, Dujardin, 6p ; 2e, Ducatteau, 5p ; 3e, Marsy, 1p ; 4e, E. Broways, 2p ; 5e, Dujardin, 3p ; 6e, Ducatteau, 5p ; 7e, Delannoy, 3p ; 8e, Dujardin, 2p ; 9e, Ducatteau ; 10e, Vaissier, 2p ; 11e, Carrette, 2p.

12e prix, Hovine ; 13e, Ducatteau, 14e, Salembier, 15e, Ducatteau ; 16e, Ringeval ; 17e, Carou ; 18e, Gillis ; 19e, Broways.

20e, Farvacque ; 21e, Blievez ; 22e, Broways ; 23e, Gillis ; 24e, Bieuez ; 25e, Legrand ; 26e, Pollet ; 27e, Dujardin ; 28e, Vanoverbeck ; 29e, Vaissier.

Le premier pigeon a été constaté à 12 heures 51' 31" ; le dernier à 1 heures 19'17". La distribution des prix aura lieu mardi soir à 8 heures.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La rue Solférino

Roubaix, 10 juin 1891.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Au bout de la rue Solférino, contigu au pignon de ma propriété, il existe un terrain entouré d'une palissade et dans lequel les habitants du quartier jettent journellement des détritus de tous genres depuis très longtemps.

Auparavant la voiture d'un industriel, remisée en cet endroit, servait à recevoir ses ordures ; mais ce monsieur ayant vendu sa voiture, il s'est formé depuis lors un tas volumineux de fumier mêlé à des corps d'animaux en putréfaction, d'où se dégage une odeur nauséabonde qui infecte l'air et rend cette partie de la rue tout à fait inabordable.

Il serait temps qu'on remédiât à cet inconvénient, car quand viendront les fortes chaleurs, il ne sera plus possible de respirer cet air vicié et malfaisant, et la salubrité publique pourrait s'en ressentir.

J'ai donc recours, Monsieur le Directeur, à votre obligeance habituelle pour insérer ces quelques lignes dans votre estimable journal ; j'ose espérer que l'Administration voudra bien y donner une prompte solution à cette simple et juste réclamation des habitants de la rue Solférino.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Un propriétaire du quartier.

Roubaix, 12 juin.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

Nous avons une Ecole Nationale des Arts Industriels. Cette école a une bibliothèque aux lettres place Chevreul, aussi utile pour les professeurs que pour l'Administration.

Quelqu'un pourra-t-il me dire comment l'on doit faire pour qu'une lettre adressée à l'un d'eux et déposée par moi dans cette même boîte aux lettres, depuis huit jours, ne soit pas encore parvenue à sa destination ?

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

A. R.

PETITE CORRESPONDANCE

A un « indigné ». — Vous êtes bien renseigné. Toutes les pièces sont en notre possession. « l'exécution » que vous souhaitez serait facile. Mais avez-vous bien pensé à qui serait atteint par contre coup ? Pour un intérêt *général*, il y aurait devoir ; mais pour venger une injure personnelle à quoi bon ? Il faut laisser faire le temps et la vérité.

A. B. — Vous êtes Français.

Mme F... à S... — Vous avez dû recevoir. Merci du renseignement. Il est précieux.

A un lecteur d'Halluin. — Nous savons tout cela ; mais on nous demande le silence, en vue de sauvegarder une situation particulière. Il y a souvent pour un journaliste, plus de mérite à se taire qu'à parler. Et c'est le cas ici.

S. T. — Templeuve pour le n° 1. Roubaix pour les autres. Vos dates sont exactes. C'était bien rue Colbert, *à l'époque dont vous parlez* et le malade était D .... Mais que comptez-vous faire ?

XX. — Il faut une dispense de l'Eglise et une autorisation du ministre de la justice.

GRAND INCENDIE A ARMENTIÈRES

Les sonneries d'alarme de clairons, puis, quelques minutes après le tocsin réveillaient, dans la nuit de samedi à dimanche, la ville d'Armentières en plein sommeil, vers minuit 3/4. Un incendie était signalé au tissage Savary.

Cet établissement, ou le tissage proprement dit est aménagé dans un bâtiment qui borde la Lys, se compose en outre de trois bâtiments entourant une cour et prenant vue sur les rues des Lombards, de Flandre et des Fripiers. Celui de ces trois bâtiments qui est opposé au tissage et regarde la rue de Flandre est une maison d'habitation, actuellement inoccupée, et l'aile qui borde la rue des Fripiers se compose de magasins de fils de toiles, de salles où sont logées les rameuses et de salles de visite des pièces ; c'est dans ce dernier corps de bâtiment que s'était déclaré le feu, qui gagnait par l'angle la maison d'habitation.

Des pompes arrivèrent successivement à partir d'une heure un quart environ — c'est la pompe n° 2 qui fut la prem ère — et on commença à attaquer l'incendie, en plein foyer, par la rue des Fripiers — et par la grand'porte qui donne accès de la rue des Lombards, et par la maison d'habitation dont l'extrémité la plus rapprochée des magasins était envahie par le feu, et où il fallait couper l'incendie. Le vent, heureusement, venait du côté de la Lys et c'est ce qui a sauvé le tissage d'une destruction complète.

Les pompes, malheureusement, ne pouvaient donner ce qu'elles auraient pu, faute d'eau. Malgré la proximité de la Lys, l'alimentation des pompes était, faute de matériel, insuffisante. Une pompe aspirante et foulante remplissait les tonneaux, à l'extrémité de la rue des Lombards qui aboutit à la Lys ; d'autres tonneaux étaient remplis au pont de Flandre ; l'eau fa sait défaut à la plupart des pompes. L'incendie battait son plein vers une heure et demie.

Les magasins et le tiers de la maison d'habitation étaient alors un énorme brasier, qui éclairait aux environs comme en plein jour, et dont s'envolaient dans la direction du vent et à une grande hauteur, une quantité de flammèches dues aux déchets de lin qui alimentaient l'incendie.

Enfin, vers deux heures, le feu commença à s'apaiser sous les efforts énergiques des pompes, et fut coupé dans la maison d'habitation. Il ne cessa dès lors de décroître jusqu'à deux heures et demie, heure où tout danger fut conjuré.

Le service d'ordre avait, dès les premiers moments, été organisé par la gendarmerie et la police.

On remarquait sur les lieux du sinistre, les membres du clergé de la paroisse Saint-Vaast et les frères des Ecoles chrétiennes qui ont secondé les efforts des pompiers avec le zèle le plus louable ; signalons aussi la courageuse conduite de MM. Debosque, Dupierre et Grugeon ; étaient également présents MM. Jules Dancette, conseiller général ; Dutilleul, Dufour, notaire ; Miellez, Charles Dancette, Woussen, etc.

Le tissage Savary, qui a gardé le nom de Mme veuve Savary, morte à présent, est exploité par la société Léon Fremaux et Cie. Il n'est pas besoin de rappeler que le nom de cet établissement, qui fut en 1865 le théâtre d'un incendie bien plus terrible, où 5 personnes, dont MM. Cardon père et Duhet, trouvèrent la mort, évoque par cela même des souvenirs douloureux chez tous les Armentiérois.

On ne peut encore fixer le chiffre des dégâts très considérables mais qui seront selon toute probabilité couverts par une assurance ; quant à la cause du feu, sur laquelle une enquête est ouverte et dont il faut attendre le résultat, elle paraît ne devoir être qu'accidentelle et être dûe à l'inflammation des déchets.

Le tissage proprement dit et la machine à vapeur n'ont aucunement souffert et on espère ainsi que ce sinistre n'occasionnera pas un arrêt de travail bien long pour les ouvriers de cet établissement.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 4c600—23333

NORD

Un grave accident s'est produit au puits n° 3 de la Compagnie des mines de l'Escarpelle.

Deux mineurs, Augustin Couche, âgé de 18 ans, domicilié à Roost-Warendin, et Joseph Ballet, 26 ans, domicilié à Flers, travaillaient ensemble à la veine 23.

Ces deux hommes, descendus à deux heures, se trouvaient à huit cents mètres de l'orifice du puits et à cent vingt mètres de relevée, entre Flers et Aoby.

Continuant leurs travaux, ils allèrent jusqu'au bout de la *Recherche*.

Augustin Couche, se sentant entraîné, cria à son camarade, qui avait réussi à se raccrocher à un voisage : « Avance-moi une longue ; je n'ai rien, je ne suis pas blessé »

Au même instant, une énorme pierre l'atteignit à la tête et il coula avec les décombres.

Depuis samedi soir, à 6 heures, les recherches ont été infructueuses.

Quatre à cinq cents personnes formaient un rassemblement à la porte d'entrée de la fosse n° 3. Les équipes se relaient de huit heures en huit heures pour retrouver le malheureux.

A l'heure actuelle il n'est pas encore retrouvé.

Chômage des canaux et rivières de la région. — Voici la liste des voies navigables de notre région sur lesquelles la navigation sera momentanément interrompue durant la saison d'été :

Canal de Furnes (de Dunkerque à la frontière belge) et *rivière de la Bourre*, 30 jours, à partir du 1er juillet.

Canal de la Nieppe et *rivière de la Lawe* à Pont-Maudit, 61 jours à partir du 1er juillet.

Canal de Roubaix, sur 100 mètres en amont de l'écluse du Sartel, et *canal de Lens*, de l'origine à l'écluse n° 1, 30 jours, à partir du 1er juillet.

Canal de Mons à Condé, (partie française), *Escaut* (de la frontière belge à Cambrai) *Sambre canalisée*, (de la frontière belge à Landrecies) et *canal de la Sambre à l'Oise* (de Landrecies à La Fère), 16 jours à partir du 16 juillet.

Hautmont. — *Elections municipales.* — Voici les résultats des élections d'hier ; il s'agissait d'élire deux conseillers.

Inscrits 1,414 ; votants, 1,223. MM. Laurent, candidat municipal, 708 voix, élu ; Hubert ; candidat municipal, 707 ; Druesne, candidat ouvrier, 506 ; Treilly, 505.

PAS-DE-CALAIS

Le 1er bataillon d'artillerie. — Dimanche matin, à 4 heures, le 1er bataillon d'artillerie de forteresse a quitté Calais. Il se rend à Boulogne pour faire des exercices de batterie de côte. Il a été remplacé par le 15e régiment d'artillerie.

Comme de coutume, avant son départ, le 1er bataillon d'artillerie de forteresse a exécuté, samedi matin, son tir d'honneur. Voici le résultat : 1er prix, à M. Lechêne pointeur de la 3e batterie ; 2e au pointeur Potier, de la 4e batterie ; 3e, au pointeur Charlet, de la 5e batterie.

Les vainqueurs ont été ramenés à la citadelle en triomphe, chacun sur un canon, qui disparaissait sous les branches de verdure et de fleurs. Ils étaient précédés de la fanfare, qui a exécuté sur tout le parcours les plus jolis morceaux de son répertoire.

Lemendun chez les mineurs allemands. — *Le Réveil du Nord* annonce qu'à un appel de M. Pochard député ouvrier anglais, le citoyen Lamendin vient d'accepter de se rendre à la réunion du comité international des mineurs qui aura lieu à Cologne à la fin de juin ou au commencement de juillet.

BELGIQUE

Mouscron. — *La fête musicale du Mont à Leux.* — La fête donnée hier dimanche, au Mont-à-Leux, y avait attiré une foule énorme.

A quatre heures, le cortège se forme à la « Planche », et se met en marche dans l'ordre suivant :

La fanfare Ste Cécile du Mentaleux ; la société chorale l'Echo de la frontière, de la Marlière (Tourcoing) ; la fanfare, l'Union musicale, de Luingne ; la société chorale, l'Union des Travailleurs de Wattrelos ; la fanfare Franco-belge, du Montaleux, l'harmonie, les Enfants de la Lyre, de Wattrelos.

Le cortège parcourt les rues principales du hameau ; les sociétés de musique font entendre les plus joyeux pas redoublés.

A toutes les façades, des drapeaux français et belges ont été arborés.

Un kiosque a été établi à l'entrée de l'agglomération ; c'est là qu'a lieu le concert. Les différentes sociétés nommées plus haut, exécutent les morceaux portés au programme. Plusieurs milliers de personnes les acclament l'une après l'autre. L'animation est très grande. Rarement on a assisté à pareille fête au Mont-à-Leux.

Dans la foule, se trouvait M. Floris Mullier, le nouveau et intelligent bourgmestre de Mouscron, ainsi que la plupart des membres du conseil, parmi lesquels M. Marhem, le sympathique échevin, et M. Coppenolle, à qui revient une grande part dans le succès de la fête.

On remarquait un grand nombre de Roubaisiens et de Tourquennois.

L'animation s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

Un incident s'est produit, pendant le défilé du cortège ; un individu a volé, chez M. Duportail, boulanger, une somme de 207 francs, pendant que celui-ci regardait les sociétés passer.

Nous parlons plus haut de ce vol, et annonçons l'arrestation du coupable à Roubaix.

Avelghem. — Dimanche une touchante cérémonie a eu lieu dans la commune ; un groupe de huit à neuf cents ouvriers travaillant dans la région sont venus remercier M. Mœrman, bourgmestre, qui, d'accord en cela avec M. le chef de gare d'Avelghem, a obtenu de l'administration des chemins de fer belges, un train supplémentaire permet ant aux ouvriers travaillant au dehors de retourner dans leur famille le samedi soir. Les rues de la commune avaient pris un air de fête : elles étaient magnifiquement pavoisées ; la maison du bourgmestre était elle-même fort bien décorée.

Des délégations des communes d'Helchin, de Dottignies, d'Espierres, d'Autryve et des localités environnantes ont offert à M. Mœrman des bouquets et des corbeilles de fleurs ; les ouvriers d'Helchin ont présenté un bronze d'art.

En réponse à un ouvrier qui, au nom de ses camarades, a remercié M. le Bourgmestre et le chef de gare de leur intervention, M. Mœrman a promis qu'il ne s'en tiendrait pas là et il a aussitôt rendu compte par télégraphe, au ministre, de l'importante manifestation dont il venait d'être l'objet.

Il a témoigné le désir que le ministre achève l'œuvre commencée en créant un nouveau train supplémentaire, le lundi matin d'Avelghem à Herseaux.

La municipalité et la musique communale étaient venues se joindre aux ouvriers manifestants dans la grande salle du cercle catholique ; c'est de là que le cortège est parti pour se rendre chez M. Mœrman.

Louvain. — On annonce la démission prochaine pour raisons de santé, du *rector magnificus* de l'Université de Louvain, Mgr Abdeloos.

Bruxelles — Une affaire sensationnelle a occupé, toute la journée de samedi, l'audience du tribunal correctionnel de Bruxelles. Un conseiller communal, professeur à l'université, M. le docteur Yseux, était impliqué dans une affaire de prêts sur gages, pour avoir frauduleusement à une bande d'usuriers l'argent nécessaire à leur commerce interlope.

Après de longs et intéressants débats, M. Yseux, sa femme et deux autres personnes poursuivies à raison des mêmes chefs ont été acquittés.

Les mines abandonnées en Belgique. — Le ministre de Bruyn a reçu hier plusieurs délégués mineurs qui l'ont entretenu de l'exploitation par les mineurs de plusieurs charbonnages du pays de Liège, que la Société générale a l'intention d'abandonner.

Le ministre a déclaré qu'il n'était pas opposé à l'exploitation par les mineurs, mais que ceux-ci avaient à s'entendre tout d'abord avec la Société générale, propriétaire de ces charbonnages.

L'ajournement de la revision en Belgique. — La *Chronique* dit que l'ajournement de la revision est une chose décidée.

Tournai. — Le parquet de Tournai s'occupe en ce moment d'une affaire des plus mystérieuses, qui aurait jeté le terreur dans une commune industrielle de nos environs, si le drame, — car il s'agit d'un drame — avait été consommé.

Il y a quelques jours, deux individus habitant notre ville déposaient au bureau central de police un revolver chargé et racontaient la singulière histoire qui suit : La veille, l'un d'eux, un commissionnaire public, avait été accosté par une villageoise, qui lui demanda, le plus naturellement du monde, s'il ne pourrait lui trouver quelqu'un disposé à la débarrasser de son mari moyennant une cert aine somme, 50 fr. disait-elle.

Le commissionnaire, curieux de voir jusqu'où l'aventure serait poussée, feignit de se charger de la chose et, le lendemain matin, partait pour X... accompagné d'un camarade à qui il avait préalablement fait la leçon. Nos hommes arrivés au domicile de la femme, celle-ci leur remit un revolver chargé et, leur indiquant un endroit où son mari devait passer, leur donna pour mission d'écrire le malheureux et de jeter le cadavre dans une carrière.

Comme bien on pense, le commissionnaire et son ami, au lieu de se rendre à ses désirs, tournèrent les talons et regagnèrent notre ville, où ils informèrent la police de ce qui s'était passé. On ne sait encore si la chose donnera lieu à des poursuites, certaines circonstances donnent à penser qu'on aurait affaire à une personne dont l'esprit n'est pas très solide.

Mariage princier. — Dans l'entourage de la cour on commence à reparler du projet de mariage entre la princesse Clémentine, fille cadette du roi des Belges, et le prince royal d'Italie.

On dit que le prince de Naples, qui doit prochainement aller en Angleterre, s'arrêtera pendant quelques jours à Bruxelles pour rendre visite à la cour de Belgique.

Le congrès socialiste de Bruxelles. — Il paraît que le congrès socialiste qui se réunira cet été à Bruxelles recevra moins de délégués allemands que le dernier congrès tenu à Paris ; les journaux hostiles aux socialistes en avaient pris texte pour les railler du déclin où tombait chez eux le patriotisme international.

Le *Vorwaerts* répond à cela par une attaque directe et déclare que si les socialistes ont cru devoir se rendre en très grand nombre au congrès de Paris, c'est précisément par haine des conséquences de ce soi-disant patriotisme allemand qui avait amené la guerre de 1870 ; qu'il n'y avait rien à réparer avec la Belgique, et qu'en conséquence une aussi éclatant manifestation d'internationalisme n'était pas nécessaire.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUMORTIER-DUMOULIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part au décès de Monsieur François DUMORTIER, marchand de déchets, décédé à Roubaix, le 14 juin 1891, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services solennels qui auront lieu le mardi 16 courant, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 162.

Une Messe de Convoi et un Obit du mois de 2es c'asse seront célébrés au Maître Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le mercredi 17 juin 1891, à 8 heures et à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Urbain-Juste-Gustave MASUREL, époux de Dame Victorine COURTIN, décédé à Tourcoing, le 28 avril 1891, dans sa 3e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le mardi 16 juin 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Pierre SCORSSERY, époux de Dame Cécile LEPERS, décédé à Roubaix, le 7 juin 1889, dans sa 43 année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

Erreur d'un pharmacien

Saint-Etienne, 14 juin. — Un médecin de notre ville, le docteur Guinand, était appelé aujourd'hui auprès de Mme Girandet, domiciliée rue du Palais-de-Justice, qui souffrait d'une névralgie faciale et lui prescrivait une potion calmante.

Le remède préparé par M. Lannois, pharmacien, fut administré à la malade, qui ne tarda pas à éprouver d'atroces douleurs, criant qu'elle était empoisonnée. Un second médecin, le docteur Viard mandé en toute hâte, déclara en effet que Mme Girandet avait été victime d'une erreur malheureusement irréparable, la mort n'étant qu'une question de minutes.

L'ordonnance du docteur Guinand et le reste de la potion ont été saisis sur l'ordre du parquet, en attendant l'autopsie de la défunte, qui aura lieu demain.

LE CURÉ DE FOURMIES

O prêtre, tu fis bien dans ta charité grande !
Ta Fleur de peu fut l'heure de l'offrande.
Alors que retentit le commandement : Feu !
Tu viens, les bras ouverts, tu viens, soldat de Dieu,
Dans la mêlée ardente et terrible des balles,
Arrêtant des deux camps à colères égales,
Et l'homme contre l'homme en aveugle est jeté,
Parler d'apaisement et de fraternité.
Et qu'importent les traits qui tous peuvent t'atteindre,
Tu ne viens pas maudire, ô prêtre ! tu viens plaindre !

Et voilà comme éclate ici la charité :
Bien n'existe de tel de barrière à son éternité ;
Ouvriers et patrons soldats et prolétaires,
Défricheurs de pensée ou défricheurs de terres,
Riches, pauvres, bourgeois, tous les êtres humains
Sous la charité des cieux sont enfants de ses mains :
C'est le malentendu qui divise le monde
Et c'est bien d'ici bas la misère profonde !
O Christ ! nous te prions tête nue, à genoux,
Dépêche vite nuit d'erre r augmente autour de nous :
Quel que soit le parti, quelle que soit la ville,
La guerre n'est jamais qu'une guerre civile !

O prêtre, qui donnas aux vivants comme aux morts
La douceur du pardon, cette larme des forts,
Combien nous voudrions, nous femme solitaire,
Exercer de nos jours ton divin ministère !
Combien nous voudrions, près du plus révolté,
Venir en déployant ce drapeau : la Bonté !

Egoïs de poésie et de philosophie,
Notre cœur n'a jamais fait de géographie ;
Les malheureux de ci, les malheureux de là,
Sont de même origine et notre âme y vola,
Point de zône pour nous, de caste ou d'estampille,
Pour nous les malheureux sont de notre famille.
Tout ce qui fait souffrir autrui nous fait souffrir ;
Nous voudrions panser, nous voudrions guérir,
Fût-ce aux confins troublés qu'on redoute ou dédaigne.
Tout être qui gémit, toute douleur qui saigne !

A.-M. BLANCHECOTTE,
de la Société des Gens de Lettres.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

15 JUIN 1530

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

C'est par lettres patentes de ce jour que François I créa le trésor des joyaux de la Couronne avec la clause qu'ils seraient à jamais inaliénables ; il valaient alors environ 3,700 000 fr. de notre monnaie et venaient pour la plupart d'Anne de Bretagne ; après lui, Henri II et François II y firent entrer ceux qu'ils avaient personnellement achetés pour leur usage, toujours sans oublier la clause de perpétuelle inaliénabilité ; l'un d'eux le diamant *Grande Table*, nous garda Calais qu'on devait rendre dans un délai de huit ans. Catherine de Médicis l'offrit aux négociateurs anglais, il préférèrent 120.000 couronnes, et Calais nous resta.

Parmi les plus célèbres il faut citer le *Sancy*, vendu en 1604 au roi d'Angleterre par son propriétaire Harlay de Sancy, apporté en France par la reine Henriette, engagé par elle à d'Epernon en 1625, racheté par Mazarin en 1657 et légué par lui au roi en 1661 ; il fut volé au garde meuble en 1792 après les journées de septembre (*voir* 16 septembre), retrouvé en 1808 dans le trésor d'Espagne, et entra en 1829 dans la famille Demidoff.

Le plus fameux, et en réalité la plus belle pierre du monde, fut *le Régent*, acheté en 1717 par Philippe d'Orléans, régent de France ; il disparut également dans ce vol du garde meuble qui sur 25 millions de richesses en laissa à peine pour 500.000 francs, échappa, comme le *Sancy* aux premières recherches qui en avaient fait presque immédiatement retrouver beaucoup d'autres, et ne fut découvert qu'un an après dans un cabaret du faubourg Saint-Germain.

La République a été fatale à ce trésor successivement augmenté et toujours respecté par tous les souverains de la France, qui l'ont quelquefois engagé pour les besoins du pays, mais qui l'avaient toujours scrupuleusement dégagé ; indépendamment du vol du garde-meuble, un autre vol fut commis au lendemain du 24 février 1848, et on sait que la troisième république en a, il y a quelques années, mis à l'encan la plus grande partie pour nourrir son budget et flanquer, sur les 21 millions qu'il représentait, *le Régent* figurait pour 12 millions et n'était pas d'une vente facile, il a été conservé.

Si l'Etat avait le droit de vendre cette collection précieuse, c'est la seule chose dont on n'ait point paru se préoccuper ; il est vrai que la question était délicate à soulever ; honnêtement posée, on enfant l'eût résolue, car en était ce une de savoir si l'Etat — qui est toujours l'Etat, quelle que soit la forme de son gouvernement — pouvait valablement aliéner des objets qu'il n'avait pas payés et ses derniers et qui ne lui avaient été donnés qu'avec la condition précise de perpétuelle inaliénabilité ? mais nos législateurs ignoraient même l'époque à laquelle le Trésor des joyaux de la Couronne avait été créé ; ils le rapportaient à Mazarin quand il était de François Ier, 1130 ans auparavant, ce n'était pas pour s'inquiéter de la clause d'inaliénabilité qui les aurait fait retourner aux héritiers des divers souverains qui les avaient donnés. Si c'eût été « les diamants de la République » on les eût respectés, c'étaient « les diamants de la Couronne », et on se flatta de porter en les vendant le dernier coup à la royauté.

La Chanson du Moulin

Tic, toc, mûm
Et vole, et vole,
O vent, ton aile folle
Caresse et frappe tour à tour,
Et je délire comme un cœur ivre d'amour.

.·.

Tic, toc, mûm
Et chante, et chante,
O vent, ton cri m'enchante,
Car dans tes haleines je bois
La fierté des grands monts et la paix des grands bois.

.·.

Tic, toc, mûm
Et pleure, et pleure,
O vent, la nuit m'effleure,
Comme si des morts avaient pris,
Blancs essaims au repos, mes voiles pour abris.

.·.

Tic, toc, mûm
Et passe, et passe,
O vent, fils de l'espace,
Où les étoiles font leur nid,
Jette à flots sur mon front l'air pur de l'infini.

.·.

Tic, toc, mûm
Et dore, et dore
O vent, d'un peu d'aurore,
Le pauvre travailleur obscur,
Et d'en haut fais sur lui crouler un peu d